

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2014

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Révision de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Adoption des comptes
5. Correspondance
6. Information
7. **Dépôt de document**
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 8.1 Règlement « Application du règlement n° 07-04-2013 »
 - 8.2 Formation des élus
 - 8.3 Offre de service Deveau, Bourgeois, Gagné et associés
 - 8.4 Municipalité de Lac-des-Écorces – demande d'appui
 - 8.5 Reddition de compte 2013 - mandat
 - 8.6 C.P.P.B. vs plan et rapport annuel
 - 8.7 C.P.P.B. – 2^e tranche de subvention
 - 8.8 Achat de terrains :
 - Mandat notaire
 - Offre d'achat
 - Avis de motion
 - 8.9 Logiciel dépôt direct
 - 8.10 Annulation de comptes à recevoir
 - 8.11 Travaux clinique médicale
 - 8.12 Réparation du bureau
 - 8.13 Demande de remboursement Alain Préseault
 - 8.14 Demande d'aide financière :
 - Centre Ressource jeunesse
 - Centre d'action bénévole Léonie Bélanger
 - Le Prisme
 - Fédération Lausoise des associations de lacs
 - Club de l'Âge d'Or
 - Village d'accueil
 - La Mèreveille
 - 8.15 Soumission gazons
 - 8.16 Archives Lanaudière
9. **URBANISME**
 - 9.1 Carte des chemins et rues vs offre de services
 - 9.2 Dérogation mineure
 - 9.3 Avant-projet de lotissement
10. **VOIRIE**
 - 10.1 Entente transporteur en vrac
 - 10.2 Abat-poussière – demande de prix
 - 10.3 Équipement, fourniture et travaux
 - 10.4 Redevances carrières et sablières
11. **INCENDIE**
 - 11.1 Soumission radios
 - 11.2 Équipement, matériel et fourniture
12. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 Activités
 - 12.2 Autorisation de budget
 - 12.3 Matériel, équipement et fournitures
 - 12.4 Camp de jour
 - 12.5 Concert classique
 - 12.6 Poste temporaire sur appel (Appariteur)
13. **VARIA :**
 - 13.1 _____
 - 13.2 _____
 - 13.3 _____
 - 13.4 _____
 - 13.5 _____
 - 13.6 _____
 - 13.7 _____
14. Questions du public
15. Levée de la séance

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 4 mars 2014 et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, le directeur des travaux publics, Mario St-Louis, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent sont également présents ainsi que 6 personnes.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 4 mars 2014.

66-03-2014
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté

en ajoutant les items suivants à varia :

- 13.1 Test de sol compaction
- 13.2 2^e versement - bibliothèque

De plus, que les items suivants soient retirés de l'ordre du jour :

- 8.15 Soumission gazons
- 9.3 Avant-projet de lotissement
- 10.4 Redevances carrières et sablières

ADOPTÉ.

67-03-2014
Adoption du
procès-verbal

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et unanimement résolu que le procès-verbal de la

séance ordinaire du 4 février 2014, soit adopté.

ADOPTÉ.

68-03-2014
Adoption des comptes

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que le secrétaire-

trésorier/directeur général, soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le numéro de folio 100769-03-2014 et le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer de 137 319,49 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 3739 à 3775 et des confirmations internet n° 03810-52687 à 05616-79372 pour un montant de 91 918,99 \$, une liste de factures rajoutées portant les numéros de chèques 3776 à 3782 et des confirmations internet n° 06213-12611 à 06213-15952 pour un montant de 23 668,07 \$ et des comptes à payer au montant de 3 799,57 \$ ainsi qu'une liste des salaires au montant de 45 660,78 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

CORRESPONDANCE

- | | |
|---|--|
| - Ministère des Affaires municipales | Renseignements au rôle d'évaluation |
| - Commission municipale du Québec | Reconnaissance aux fins d'exemption de taxes |
| - Sylvain Pagé, député de Labelle | Accusé réception PAARRM |
| - Ministère des Transports du Québec | Permis raccordement routier |
| - MRC d'Antoine-Labelle | Fondation de la MRC pour l'environnement |
| - M.D.D.E.P. | Fermeture pêche d'hiver – lac Bigelow |
| - Mutuelle de prévention | Appartenance à la Mutuelle |
| - Centre d'expertise Hydrique du Québec | Plan de gestion des eaux de retenues |

Information

INFORMATION

Aucune.

69-03-2014
Dépôt de document

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que le rapport « *Pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats* » soit accepté pour dépôt.

ADOPTÉ.

ATTENDU QU'à sa séance ordinaire du 9 juillet 2013, le conseil municipal a adopté le règlement 07-04-2013 intitulé « *Règlement visant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie ou de présence de monoxyde de carbone* »;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender le susdit règlement afin de préciser à qui incombe l'application dudit règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenu le 4 février 2014 et qui dispense de lecture dudit règlement a été introduite en conformité avec l'article 445 du Code municipal;

Règlement 04-03-2014
visant l'installation
d'équipements destinés
à avertir en cas
d'incendie ou présence
de monoxyde de
carbone

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Robert Pelletier et unanimement résolu que le règlement suivant soit adopté.

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – AMENDEMENT

Le présent règlement amende le règlement n° 07-04-2013 de la série de règlements.

ARTICLE 3 – NOUVEL ARTICLE 11

Le nouvel article 11 se lisant comme suit est ajouté au règlement n° 07-04-2013 :

« Le conseil autorise, de façon générale, tout agent de la paix, l'inspecteur en bâtiment et son adjoint, à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et autorise, généralement, en conséquence, ces personnes à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin. Ces personnes sont chargées de l'application du présent règlement ».

Les personnes responsables de l'application du présent règlement sont autorisées à visiter et examiner, entre 7 h et 19 h, toutes propriétés mobilières ou immobilières ainsi que l'intérieure de tous bâtiments, maisons ou édifices quelconques pour constater si le présent règlement y est exécuté et tous propriétaires, locataires ou occupants de ces propriétés, maisons, bâtiments et édifices doivent les laisser y pénétrer.

ARTICLE 4 – CHANGEMENT DE N° D'ARTICLE

Le numéro « **Article 11 – Contravention** » est remplacé par « **Article 12 – Contravention** ».

Le numéro « **Article 12 – Entrée en vigueur** » est remplacé par « **Article 13 – Entrée en vigueur** ».
ADOPTÉ.

70-03-2014
Adoption du règlement
n° 04-03-2014

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que le règlement n°
04-03-2014 amendant le règlement n° 07-04-2013 « *Visant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie ou de présence de monoxyde de carbone* » soit adopté.
ADOPTÉ.

71-03-2014
Formation des élus

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que le conseiller, Robert
Pelletier, soit autorisé à participer à la formation offerte par la FQM soit, « *Maîtrisez vos dossiers municipaux* », qui se tiendra à Nominingue le 29 août 2014, au coût de 265 \$.
De plus, que les frais d'inscription et de déplacement soient à la
charge de la Municipalité.
ADOPTÉ.

72-03-2014
Offre de service
Deveau, Bourgeois,
Gagné & Associés

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière
et unanimement résolu de renouveler l'offre de
service de consultations juridiques pour l'exercice financier 2014, telle qu'elle apparaît sur un document
daté du 13 février 2014 déposé par Me Jean-Pierre St-Amour, conseiller juridique pour Deveau, Bourgeois,
Gagné, Hébert & Associés, pour une somme forfaitaire annuelle de 2 000 \$.
ADOPTÉ.

73-03-2014
Municipalité de
Lac-des-Écorces
demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE la Route 117 est reconnue Transcanadienne;
CONSIDÉRANT QUE le débit journalier moyen annuel est d'environ 9 800 véhicules;
CONSIDÉRANT le débit journalier, durant la saison estivale, à plus de 13 000 véhicules;
CONSIDÉRANT le pourcentage de véhicules lourds qui y circulent à 15 %;
CONSIDÉRANT l'accès du chemin des Quatre Fourches à l'intersection de la Route 117, direction nord;

CONSIDÉRANT QUE ce tronçon est à l'intérieur d'une courbe et au bas d'une pente très prononcée;

CONSIDÉRANT les statistiques du nombre d'accidents mortels annuellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Étienne St-Louis et unanimement résolu d'appuyer la Municipalité de Lac-des-Écorces dans ses revendications auprès du ministère des Transports, pour l'élargissement et le prolongement de la bretelle d'accès sur la Route 117 Nord, afin d'emprunter le chemin des Quatre-Fourches en toute sécurité.

ADOPTÉ.

74-03-2014
Reddition de
comptes 2013

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 158 031 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** dûment complétée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par François Monière et unanimement résolu et adopté que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ.

75-03-2014
Reddition de comptes
2013 – mandat

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et unanimement résolu de confier un mandat de services professionnels à la firme *Rochon Dumoulin Comptables Professionnels Agréés S.E.N.C.R.L.*, afin de fournir un rapport d'un auditeur indépendant pour la reddition de comptes 2013 dans le cadre du Programme d'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ.

76-03-2014
CPPB – plan et
rapport annuels

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'accepter le plan annuel 2013 et le rapport annuel 2013 de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc et qu'ils soient soumis aux autorités supérieures pour approbation.

ADOPTÉ.

77-03-2014
CPPB – 2^e tranche
de subvention

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu qu'une deuxième tranche de subvention au montant de 20 000 \$ soit versée à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

De plus, que cette somme soit prise au poste budgétaire « 02 19000 996 – Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

78-03-2014
Achat de terrains
mandat notaire

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que Me Manon Brazeau, notaire, soit mandatée aux fins de rédiger les différents actes requis et /ou d'exécuter tous les travaux nécessaires en vue de l'acquisition des terrains mis en vente par la famille McMillan.

ADOPTÉ.

79-03-2014
Offre d'achat

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu de ratifier l'acte de promesse d'achat intervenu avec Marcelle McMillan Whear et Andy McMillan par l'intermédiaire du courtier en immeuble, M. Gilles Séguin et dûment signé par M. le maire, Stéphane Roy, tel qu'il apparaît sur un document à cet effet en date du 19 février 2014.

ADOPTÉ.

AVIS DE MOTION - ACQUISITION DE TERRAINS RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy, que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté pour approbation et décrétant l'acquisition de plus ou moins 242 acres de terrain situés à Notre-Dame-du-Laus, au montant de 467 000 \$ et à un règlement d'emprunt à long terme au montant de 300 000 \$ pour défrayer une partie des coûts d'acquisition.

De plus, que dispense de lecture soit faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉ.

80-03-2014
Logiciel dépôt direct

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et unanimement résolu de ne pas donner suite aux démarches entreprises avec Desjardins pour le dépôt direct de la paie considérant que le coût du logiciel pour la télétransmission de la paie est trop élevé.

ADOPTÉ.

81-03-2014
Annulation de
comptes à recevoir

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la liste des comptes à recevoir suivants, soient radiés considérant que ces montants sont rattachés à une évaluation de 100 \$ pour un droit de passage ou un chemin :

6314-26-0351	0.65 \$
6314-26-3425	42.65 \$
6705-22-6570	42.65 \$
6705-26-6080	42.65 \$
6706-76-7070	42.65 \$
6717-92-7008	0.65 \$
6717-93-9367	0.65 \$
6806-79-8006	0.65 \$
6816-64-8502	42.65 \$
6817-34-5890	0.65 \$
6818-40-9315	42.65 \$
6908-54-7805	0.65 \$
6910-75-5725	42.65 \$
6911-95-1090	42.65 \$
6912-34-5193	0.65 \$
7002-10-6136	0.65 \$
7002-95-6657	42.65 \$
7002-98-9820	42.65 \$
7010-53-2812	0.65 \$
7010-91-7744	0.65 \$
7110-11-6510	0.65 \$
7203-85-3122	42.65 \$
7208-01-2017	0.65 \$
7399-87-8808	0.65 \$
7499-66-3375	42.65 \$
7500-61-6248	0.65 \$
7500-62-0640	0.65 \$
7501-34-4938	0.65 \$
7599-14-6595	42.65 \$
7599-39-0020	42.65 \$
7694-85-8030	42.65 \$
7792-79-9882	0.65 \$
8213-42-0293	0.65 \$
8213-42-7028	0.65 \$
8213-73-7288	42.65 \$
6514-63-1050	42.00 \$
TOTAL	736.75 \$

ADOPTÉ.

82-03-2014 – TRAVAUX CLINIQUE MÉDICALE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser les travaux d'agrandissement intérieurs des locaux de la clinique médicale et que les dépenses soient imputées au poste budgétaire « *Construction et réfection de bâtiments – 03 32721 000* ».

ADOPTÉ.

83-03-2014
Réparation bureau

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser les travaux de réparation suivants au bureau municipal :

- Plafonds et murs (plâtre et peinture)
- Lumière plafond salle de toilette du haut
- Ventilateurs salles de toilette.

De plus, la présente résolution abroge la résolution n° 139-05-2013.

ADOPTÉ.

84-03-2014
Demande de
remboursement
Alain Préseault

CONSIDÉRANT QUE Alain Préseault a présenté, en 2007, une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'a reçu aucun suivi;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire demande un remboursement de 150 \$ pour ladite demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Étienne St-Louis et unanimement résolu que la demande de remboursement de 150 \$ présentée par Alain Préseault soit acceptée.

ADOPTÉ.

85-03-2014
Demande
d'aide financière
CRJ-NDL

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu qu'un montant de 1 500 \$ soit alloué à Centre Ressource Jeunesse N.D.L. à titre d'aide financière pour la continuité de leurs activités 2014.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n° « 02 19000 996 - Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

86-03-2014
Demande
d'aide financière
Centre d'action
Léonie Bélanger

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu qu'un montant de 500 \$ soit alloué au Centre d'action Léonie Bélanger à titre d'aide financière dans le cadre du « *Programme Pair* » afin de leur permettre de maintenir et d'élargir ce service.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n° « 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

87-03-2014
Demande
d'aide financière
Le Prisme

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et unanimement résolu que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, s'engage au versement d'une contribution financière de 150 \$ par enfant de la municipalité qui participera au Camp de jour le Prisme 2014.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n° « 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

88-03-2014
Demande
d'aide financière
Fédération Lausoise des
associations de lacs

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu qu'un montant de 1 350 \$ soit alloué à la Fédération Lausoise des associations de lacs à titre d'aide financière pour la réalisation d'un projet d'élaboration d'un Code d'éthique nautique,

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n° « 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

88-03-2014 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE L'ÂGE D'OR

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu qu'un montant de
1 000 \$ soit alloué au Club de l'Âge d'Or de Notre-Dame-du-Laus à titre d'aide financière pour l'organisation
de diverses activités au cours de l'année 2014.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n°
« 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

Demande
d'aide financière
Ligue navale

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LIGUE NAVALE

Cet item est reporté à une prochaine séance.

89-03-2014
Demande
d'aide financière
Village d'accueil

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu de ne pas donner suite à
la demande d'aide financière présentée par Village d'accueil des Hautes-Laurentides.
ADOPTÉ.

90-03-2014
Demande
d'aide financière
La Mèreveille

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que la Municipalité de
Notre-Dame-du-Laus participe, pour un montant de 100 \$ pour l'année 2014, au projet d'aide à la famille en
matière d'achat de couches lavables.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n°
« 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

ADOPTÉ.

Soumission gazons

SOUSSION GAZONS

Cet item est reporté à une prochaine séance.

91-03-2014
Archives Lanaudière

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que l'offre de services
présentée par Archives Lanaudière pour la gestion des archives et la mise à jour annuelle au montant de
2 900 \$, soit acceptée.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n°
« 02 13000 670 - Fourniture de bureau ».

ADOPTÉ.

92-03-2014
Carte des chemins et
rues – offre de services

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu que l'offre de services
présentée par Imprimerie l'Orthographe pour l'impression de 5000 cartes topographiques de la municipalité
de Notre-Dame-du-Laus au montant de 5 625 \$, soit acceptée.

De plus, que ce montant soit pris à même le poste budgétaire n°
« 02 61000 459 - Services techniques ».

ADOPTÉ.

93-03-2014
Dérogation mineure
2014-0006

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure n°2014-0006
concernant un empiètement de 0.56 mètre dans la bande de protection riveraine alors que la
réglementation en vigueur exige 10 mètres par rapport à un cours d'eau pour un bâtiment accessoire;

ATTENDU QU'EN 2006, un bâtiment accessoire était érigé sur cette partie de terrain et qu'il a été détruit par
la foudre;

ATTENDU QUE ce bâtiment accessoire bénéficiait de droits acquis par rapport à la marge de recul arrière;

ATTENDU QU'un permis de construction (2006-00194) a été émis en 2006 pour la reconstruction dudit
bâtiment avec agrandissement;

ATTENDU QU'aucun certificat d'implantation n'était exigé;

ATTENDU QUE ce terrain est affecté par la cote 209.1;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la situation dérogatoire, soit l'empiétement de 0.56 dans la bande de protection riveraine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu que le conseil fasse sienne la décision du comité consultatif d'urbanisme et que la demande de dérogation mineure n° 2014-0006, soit acceptée.

ADOPTÉ.

Avant-projet
de lotissement

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT

Cet item est reporté à une prochaine séance.

94-03-2014
Entente
transporteur en vrac

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu de ne pas donner suite à la demande de « *Les Transporteurs en vrac, secteur Labelle 07 inc.* », compte tenu que tout le processus réglementaire est déjà régi par le cahier des charges et des devis généraux du ministère des Transports du Québec et compte tenu que nous sommes très rarement concernés.

ADOPTÉ.

95-03-2014
Abat-poussière
demande de prix

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que le secrétaire-trésorier/directeur général, soit autorisé à procéder au lancement d'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 60 tonnes d'abat-poussière.

ADOPTÉ.

96-03-2014
Travaux publics
Équipement, fourniture
et travaux

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière

et unanimement résolu d'autoriser les dépenses suivantes pour le service des travaux publics :

- Toile pour transport de gravier (3) 225 \$ ± chacune
- Peignes à glace pour niveleuse..... 2 000 \$ ±

ADOPTÉ.

Redevances
Carrière et sablières

REDEVANCES – CARRIÈRES ET SABLIERES

Cet item est retiré de l'ordre du jour.

97-03-2014
Service d'incendie
Soumissions radios

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'accepter la soumission pour l'achat de radios, telle qu'elle apparaît sur un document présenté par Mobilonde en date du 6 février 2014.

ADOPTÉ.

98-03-2014
Service d'incendie
Équipement, matériel
et fourniture

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser les dépenses suivantes pour le Service d'incendie :

- Nettoyage habit de combat..... 1 500 \$
- Test annuel bonbonne d'oxygène 800 \$
- Épreuve sur pompe portative et mâchoire de vie 500 \$

ADOPTÉ.

99-03-2014
Service des loisirs
Activités

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'accepter le rapport d'activités passées et à venir, tel qu'il apparaît sur un document déposé par le Service des loisirs et culture intitulé « *Mars 2014* ».

ADOPTÉ.

100-03-2014
Service des loisirs
Matériel, équipement
et fournitures

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser les dépenses suivantes pour le Service des loisirs et de la culture :

- Achat de nappes 150 \$
- Spectacle Chakidor 1 500 \$
- Réparation chauffage centre des loisirs 300 \$

ADOPTÉ.

101-03-2014 – CAMP DE JOUR

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu d'autoriser l'activité de
camp de jour 2014 pour un montant de 2 000 \$ en collaboration avec le Centre Ressource Jeunesse de
Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

102-03-2014
Concert classique

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu de ne pas participer au
concert classique 2014. En contrepartie, M. François Monière est autorisé à organiser une soirée spectacle
avec le chanteur de renommée internationale, M. Marc Hervieux, soirée prévue pour le 25 septembre 2014.

ADOPTÉ.

103-03-2014
Poste temporaire
sur appel

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu de créer un poste
temporaire, temps partiel sur appel pour les besoins du service des loisirs et que la secrétaire-trésorière
adjoind/directrice générale adjoind, Gisèle Lauzon soit autorisée à signer une lettre d'entente avec le
syndicat des travailleuses et travailleurs de la Lièvre Sud – CSN, section Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

104-03-2014
Test de compaction

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu d'accepter l'offre de
service au montant de 8 360 \$, taxes en sus, pour la réalisation d'une étude géotechnique complémentaire
et relativement au projet d'infrastructures de loisirs, tel qu'il apparaît sur un document présenté par
Groupe Qualitas inc. en date du 3 mars 2014 sous la signature de François Dugas, ingénieur.

De plus, que le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves
Larocque, soit autorisé à signer l'approbation de l'offre de service pour et au nom de la Municipalité de
Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

105-03-2014
Biblio – 2^e tranche
subvention

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu qu'une tranche de
3 000 \$ soit versée à la bibliothèque aux fins d'achat de livres.

De plus, que cette somme soit prise à même le compte numéro
02 70230 996.

ADOPTÉ.

106-03-2014
Biblio – changement
d'horaire

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et unanimement résolu qu'un changement
d'horaire à la bibliothèque soit, de 18 h à 20 h au lieu de 18 h à 20 h 30, soit accepté.

ADOPTÉ.

107-03-2014
Levée de la séance

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que la présente séance
soit levée. Il est 21 h.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi
de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire